

PRÉ**VENIR**
LE HARCÈLEMENT
en milieu scolaire





CONTEXTE national



Rappels juridiques

Loi n°2022-299 du 2 mars 2022

visant à combattre le harcèlement scolaire

Art. L. 111-6

« **Aucun élève ou étudiant ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement ou en marge de la vie scolaire ou universitaire et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage.** ».

Loi n°2019-791 du 26 juillet 2019

Art. 5

pour une École de la confiance
inscrit

le droit à une scolarité sans harcèlement dans le code de l'éducation.

Code de l'éducation

Article R. 421-10

Des sanctions s'appliquent « **lorsque l'élève commet des actes de harcèlement, notamment de cyberharcèlement, à l'encontre d'un autre élève, y compris lorsque ce dernier est scolarisé dans un autre établissement.** ».

Le harcèlement en milieu scolaire, C'EST QUOI ?

L'exposition répétée d'une victime à des **comportements agressifs de ses pairs**.

Il peut s'agir de

- > violence **physique** ;
- > violence **verbale** ;
- > d'ostracisme ;
- > de cyberharcèlement, sexting non consenti et harcèlement psychologique ;

en ayant recours à l'humiliation, l'exclusion, des moqueries, des remarques désobligeantes, des vexations, des mises en situation déplaisantes, voire dégradantes perpétrées par un individu ou, le plus souvent, un groupe de pairs générant une dynamique hostile.



En France, en 2025, 37% des lycéen·nes ont été confrontés à du harcèlement.

Etude en ligne sur le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement des 6-18 ans, réalisée par l'Institut Audirep en mai 2025 pour l'Association e-Enfance/3018 avec le soutien de la Caisse d'Épargne.

La mobilisation EN ACTION



- Déploiement généralisé du **programme pHARe** ;
- inscription de cette **thématique dans les programmes scolaires** et dans les actions du Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement (CESCE) ;
- plan ambitieux de **formation des personnels** (y compris les personnels médicosociaux et les personnels ressources) à travers le Plan Académique de Formations (PAF), et, autant que de besoin, formations de proximité à l'échelle d'un établissement ou d'un territoire ;
- **formation des élèves élu·es en collèges et lycées** (CVC - CVL) avec le programme « Ambassadeurs contre le harcèlement » ;
- **désignation de référents** académiques et départementaux contre le harcèlement ;
- **participation à la journée nationale** de lutte contre le harcèlement et du *safter internet day* ;
- organisation du **prix « Non au harcèlement »** ;
- **protocole de prise en charge des situations de harcèlement** et formation des personnels.



Le mot

**du Président de la Région Nouvelle-Aquitaine,
du Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
de la Rectrice et des Recteurs d'académie,
de la Directrice Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt,
et de la Directrice Générale de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.**

**Mesdames les cheffes d'établissement,
Messieurs les chefs d'établissement,**

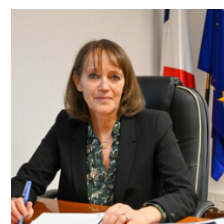
C'est l'un des apports de la loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance : la consécration, dans le code de l'éducation, d'un droit des élèves à suivre une scolarité sans harcèlement. *«Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale».*

Relever le défi de cette lutte contre le harcèlement est un impératif qui doit procéder d'une action commune et d'une mobilisation de la communauté éducative dans son ensemble, tant les conséquences peuvent être graves et durables (décrochage scolaire, perte d'estime de soi, anxiété...).

À travers son plan d'actions déployé dès 2020, le conseil régional confirme son engagement dans la lutte contre le harcèlement afin de favoriser la réussite et l'épanouissement de tous les jeunes néo-aquitains dans un cadre de vie et d'apprentissage sûr, inclusif et sain.

Avec le concours des trois académies de Limoges, Poitiers et Bordeaux, de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt et de l'Agence Régionale de Santé, la Région Nouvelle-Aquitaine présente dans cette nouvelle édition de l'annuaire, les actions qu'elle a choisies de co-financer pour accompagner votre projet éducatif. Ces dernières s'inscriront en complémentarité des formations et des projets engagés par l'Éducation nationale dans le cadre du déploiement du programme PHARE dans les lycées.

Vous trouverez ainsi, l'ensemble des **partenaires associatifs**, lauréats de l'appel à projets «Prévention et lutte contre le harcèlement en milieu scolaire» **que vous pourrez mobiliser à vos côtés pour l'année 2026-2027.**



ÉDITO



Les actions de la Région Nouvelle-Aquitaine

Pour garantir à tous les jeunes l'accès à des cadres d'apprentissage sûrs, inclusifs, sains et en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'éducation, la Région Nouvelle-Aquitaine propose d'accompagner activement les actions de lutte et de prévention du harcèlement en milieu scolaire.



Le Plan de prévention régional

SES ENJEUX

Voté le 3 juillet 2020, un Plan de prévention et de lutte contre le harcèlement en milieu scolaire répond aux enjeux suivants :

- > rompre l'isolement des jeunes ;
- > organiser une coordination entre les acteurs ;
- > harmoniser les différentes pratiques ;
- > développer des initiatives innovantes.



déclinés autour de 4 AXES STRUCTURANTS

1. le soutien aux projets menés dans les établissements par des associations ;
2. la formation des agents des lycées ;
3. l'organisation d'assises régionales ;
4. la mise en œuvre d'une campagne de prévention ambitieuse et innovante.



Groupe de travail thématique du Conseil Régional des Jeunes

Composé de 108 jeunes âgés de 15 à 29 ans, qui représentent l'ensemble des territoires de la Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Régional des Jeunes émet des contributions sur les politiques régionales, propose de nouveaux projets et dispositifs. Constitués en groupe de travail, l'ensemble des jeunes s'attachent aux thématiques essentielles telles que le développement durable, la précarité menstruelle, et plus particulièrement, le harcèlement.

En 2026, la Promotion 2 du CRJ a souhaité s'intéresser à la santé mentale des jeunes permettant ainsi l'élaboration

d'une enquête sur les outils de sensibilisation et d'information, la participation aux assises du harcèlement en milieu scolaire et de la santé mentale ainsi qu'à la définition d'un projet transfrontalier Erasmus + Jeunesse sur ce thème.

La 3^e promotion du CRJ prendra ses fonctions en janvier 2027 poursuivant ainsi les démarches engagées par les précédentes promotions.





Campagne de communication

« Agissons ! »

Cette campagne de communication mise en œuvre par la Région Nouvelle-Aquitaine depuis le mois de mars 2024 prend en compte les dimensions de toutes les actions menées autour du harcèlement en milieu scolaire et les différents acteurs.

Une campagne collaborative ...

Elle a été **élaborée avec le Conseil régional des jeunes et les élu-es du Conseil académique de la vie lycéenne des 3 académies.**

et en partenariat avec

- les 3 Rectorats d'académie,
- la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt,
- l'Agence Régionale de la Santé.

... et une communication multicanale

La campagne est déployée régulièrement

- > dans l'ensemble des cars de transports scolaires néo-aquitains (environ 4 000 cars pour 160 000 élèves transportés),
- > sur l'Espace Numérique de Travail (ENT),
- > sur le portail jeunesse : jeunes.nouvelle-aquitaine.fr, sur les réseaux sociaux,
- > auprès des 600 organismes de formation de Nouvelle-Aquitaine : lycées publics, MFR et Centres de Formation des Apprentis,
- > auprès du Centre Régional d'Information Jeunesse de Nouvelle-Aquitaine.



Crédit : Région Nouvelle-Aquitaine -DJC - FMM

ASSISES RÉGIONALES autour du harcèlement en milieu scolaire



Initiées en 2022, elles se déroulent sur une journée en novembre, chaque année, en présentiel et en distanciel, afin de permettre à chacun de pouvoir y participer.

Elles rassemblent des acteurs de la communauté éducative, des élèves, et des spécialistes du harcèlement, autour d'ateliers et tables rondes.

Elles donnent lieu à la diffusion d'un **padlet de restitution**, disponible via le QRcode sur le site jeunes.nouvelle-aquitaine.fr. Celui de l'édition 2025, dont le fil conducteur était « Posture du témoin : Oser intervenir » est disponible.



Un appel à projets

L'appel à projets a pour objectif de soutenir les initiatives au sein des établissements scolaires en s'assurant d'une harmonisation des pratiques et d'une cohérence avec le programme pHARe.

Une commission technique avec des représentants des académies de Bordeaux, de Limoges, de Poitiers, de la DRAAF, de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et de la Direction de la Jeunesse et de la Citoyenneté de la Région Nouvelle-Aquitaine permet d'étudier les projets en amont de leur présentation au vote des élus régionaux.

Votre contact

**Direction de la Jeunesse et
de la Citoyenneté**

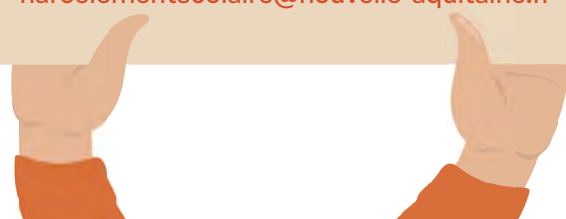
Service Initiatives éducatives

14, rue François-de-Sourdis

33077 BORDEAUX Cedex

Tél : 06 29 58 57 91 - 05 47 30 33 91

harcementsscolaire@nouvelle-aquitaine.fr





CATALOGUE 2026-2027

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION

**proposées
par les associations**
agrées pour intervenir en établissements scolaires
retenues dans le cadre de
l'appel à projets régional

Afin de faire bénéficier votre établissement (lycées publics, MFR ou CFA), des actions proposées, vous pouvez directement les contacter et définir avec elles les conditions de leur intervention.

ARC EN CIEL THÉÂTRE NOUVELLE-AQUITAINE



Arc-en-Ciel Théâtre est un réseau associatif national, qui utilise le théâtre-forum et plus largement le théâtre institutionnel, comme méthodes d'intervention sociale.

Descriptif de l'action :

« HARCÈLEMENT, TOUS VICTIMES ? »

L'essence du projet est le POURQUOI, c'est à dire ce qui permet aux phénomènes de harcèlement d'exister, individuellement et par voie de conséquence dans un inconscient collectif, l'objectif premier restant de comprendre ensemble ce qui crée ce genre de comportement afin de les enrayer. L'idée est de cibler 8 établissements scolaires de Nouvelle-Aquitaine.

Chaque intervention se construit en relation avec les animateurs Région et les instances de chaque lycée (CVL, CESC...) et dans la mesure du possible avec les personnes engagées dans le programme pHARE des lycées.

La BASE d'intervention est le THÉÂTRE-FORUM, mais en fonction de la demande peuvent se mettre en place :

- des ateliers de production avec la communauté éducative qui aura la charge de jouer un Théâtre-forum (à partir des situations concrètes réelles la scène est jouée par le groupe une première fois puis la salle interagit avec le contenu en remplaçant en personne la personne de son choix pour proposer une alternative pour régler le problème).
- des séances de Théâtre-Forum jouées par des comédiens professionnels,
- des séances de Forum-Minute : une équipe légère de comédiens professionnels rencontre le public, propose des situations, vérifie qu'elles correspondent à la réalité de la communauté éducative rencontrée et improvise avec les élèves les scènes en direct ; scènes qui sont débattues avec le théâtre-forum.

Coût et reste à charge : les établissements participent au financement de l'action sur la base des frais afférents à l'action.

Zone d'intervention sur le territoire

Nouvelle-Aquitaine



Contact :

Stéphane TRIQUENAU

Délégué régional

☎ 06 72 76 13 45 - ✉ actaquitaine@orange.fr

AROÉVEN NOUVELLE-AQUITAINE



Nos actions s'exercent autour de 2 pôles :

- un pôle loisirs qui développe des projets de séjours de vacances pour les 6-17 ans et organise des formations à l'animation volontaire (BAFA/BAFD) ;
- un pôle école qui développe des projets de séjours et sorties scolaires autour de la thématique environnementale et propose des actions en établissements scolaires autour de 3 enjeux : l'environnement, la démocratie scolaire, le vivre ensemble.

Descriptif de l'action :

Le projet vise à prévenir le harcèlement en mettant en place une **éducation à l'empathie, à la gestion des conflits et au vivre ensemble** par les acteurs de la communauté éducative eux-mêmes (parents d'élèves, lycéens, personnels de l'Éducation nationale, agents du Conseil régional, acteurs du territoire).

Zone d'intervention sur le territoire

Nouvelle-Aquitaine



Contact :

Laurene PIERRE

Directrice AROÉVEN Bordeaux Nouvelle-Aquitaine

☎ 06 74 55 35 83

✉ l.pierre@aroeven-bordeaux.fr

Descriptif de l'action :

Les interventions ont pour objectifs d'**identifier** les formes que peut prendre le harcèlement et son mécanisme, de **créer** les conditions du dialogue entre les élèves des classes et de s'**outiller** collectivement pour combattre ces situations. Les interventions peuvent s'organiser en 2 temps, permettant ainsi de mesurer les écarts entre de 2 sessions d'intervention.

Pour cela nous utilisons des supports et outils développés par nos soins et notamment les supports cinématographiques issus du Festival International du film d'Education.

Chaque contexte étant différent, et pour être au plus proche des besoins, nous adaptons les interventions en fonction des demandes des établissements.

Coût et reste à charge : le détail du coût et reste à charge éventuel est déterminé avec l'établissement en fonction des besoins, des possibilités de partenariat dans la durée, et des contraintes respectives.

Zone d'intervention sur le territoire

Nouvelle-Aquitaine



Contacts :

Académie de Poitiers : **Alicia GODBOUT**

☎ 07 88 49 11 63 ✉ alicia.godbout@cemea-na.fr

Académie de Bordeaux : **Stéphane GROLIER**

☎ 06 24 60 32 10 ✉ stephane.grollier@cemea-na.fr

Académie de Limoges : **Evanne JEANNE-ROSE**

☎ 06.02.35.75.09 ✉ evanne.jeanne-rose@cemea-na.fr

COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE



L'association Colosse aux pieds d'argile, créée le 11 juin 2013, a pour objet la lutte contre les violences sexuelles, le bizutage et le harcèlement. Reconnue d'utilité publique depuis 2020, l'association a pour missions la sensibilisation du grand public, la formation des professionnels encadrant les jeunes et l'accompagnement psychologique et juridique des victimes.

Descriptif de l'action :

Le projet comprend trois volets complémentaires :

1. animer des actions de sensibilisation à destination des élèves mineurs et adultes,
2. animer des sensibilisations à destination des professionnels et des équipes éducatives,
3. accompagner gratuitement les victimes sur les volets psychologique et juridique.

Pour la période 2026-2027, l'association propose :

- **43 sensibilisations aux violences sexuelles numériques** à destination des élèves
- **3 sessions en visioconférence** à l'attention des acteurs de la communauté éducative
- **2 réunions publiques** à destination des parents d'élèves.

Zone d'intervention sur le territoire

Nouvelle-Aquitaine



Contact :

Sébastien HENRY

☎ 06 78 55 42 74 ✉ s.henry@colosse.fr



GÉNÉRATION NUMÉRIQUE

Génération Numérique est une association reconnue d'intérêt général et agréée par le ministère de l'Éducation nationale. Elle accompagne les jeunes, les familles et les professionnels de l'éducation dans la compréhension des usages du numérique et la prévention des risques qui y sont liés. Ses interventions visent à former les élèves à un usage responsable, réfléchi et citoyen d'internet et des réseaux sociaux.

Descriptif de l'action :

Campagne de sensibilisation dans les lycées publics de Nouvelle-Aquitaine consacrée aux enjeux et aux risques liés aux usages d'Internet, des réseaux sociaux et des outils numériques. Chaque journée d'intervention comprend trois séances de deux heures auprès de classes différentes.

Les interventions sont proposées sous forme de modules complémentaires, adaptés à l'âge des élèves et au projet pédagogique de l'établissement.

Le harcèlement en ligne est la thématique principale, abordée à travers 3 modules :

- > **Génération numérique** : sensibilisation aux usages responsables du numérique, au cadre juridique, aux risques des réseaux sociaux et au développement de l'esprit critique
- > **Égalité, genre et stéréotypes 2.0** : prévention du cybersexisme, des violences sexistes et sexuelles en ligne et déconstruction des stéréotypes
- > **Non au harcèlement** : parcours de deux séances consacré au harcèlement et au cyberharcèlement, permettant d'identifier les mécanismes du harcèlement, d'en comprendre les conséquences, de connaître les dispositifs d'aide (3018, programme PHARe) et d'encourager les comportements de soutien entre pairs.

À la demande des établissements, des réunions d'information à destination des parents ainsi que des temps d'échange avec les équipes éducatives peuvent également être organisés.

Coût et reste à charge : les interventions sont entièrement gratuites pour les établissements bénéficiaires.

Zone d'intervention sur le territoire

Nouvelle-Aquitaine



Contacts :

Evelyne VERNAY

Référente planning pour la programmation des interventions :

☎ 09 72 56 75 98

✉ evelyne@asso-generationnumerique.org

Raymond Fidèle Iradukunda

Chef de projets pour le montage, le suivi et le bilan du projet

☎ 09 72 14 11 25

✉ raymond@asso-generationnumerique.org

Face à la problématique grandissante du harcèlement scolaire, KuriOz met en œuvre depuis quelques années des actions éducatives dans des établissements scolaires de l'académie de Poitiers. Ces actions reposent sur une participation active des élèves et la mise en débat selon les principes de l'éducation populaire.

Descriptif de l'action :

Ce projet vise à organiser dans différents établissements scolaires de l'académie de Poitiers des **séances d'éducation populaire pour faire réfléchir au harcèlement et donner des pistes d'action aux élèves et à leurs parents**. Les élèves pourront réfléchir aux mécanismes conduisant au harcèlement, débattre des comportements à adopter, identifier des pistes de solution. Certaines séances pourront aborder le harcèlement par le prisme des discriminations, d'autres feront le lien avec les pratiques numériques et donc le cyberharcèlement. Pour faciliter la réflexion et les échanges, les séances intégreront des temps de mise en situation et feront appel aux ressentis des élèves. Cette démarche vise à faire cheminer les élèves vers une prise de conscience personnelle et collective par leurs propres analyses.

Coût et reste à charge : 50€/ heure + frais kilométrique (0,55/km)

Zone d'intervention sur le territoire

Académie de Poitiers



Contact :

Charlie SPAGNOL

Chargé-e d'action éducative



07 48 13 16 97



charlie@kurioz.org



LES PETITS DÉBROUILLARDS NOUVELLE-AQUITAINE SUD

L'association Les Petits Débrouillards Nouvelle-Aquitaine Sud, actrice régionale d'Éducation Populaire, favorise la diffusion d'une Culture Scientifique et Technique auprès de toutes et tous et plus particulièrement auprès des jeunes, en privilégiant une démarche expérimentale et participative.

Notre position est au carrefour de nombreux champs et domaines culturels : Sciences et Techniques, Éducation aux Transitions Écologiques et Sociales, Jeunesse, Éducation aux Pratiques et Usages du Numérique.

Les orientations du nouveau projet associatif 2026-2032 rappelle l'urgence de défendre une société de la connaissance, de promouvoir l'esprit critique et d'accompagner les questions de transitions écologiques et sociales, tout en nous invitant à ré-interroger les cadres dans lesquels nous agissons.

« Faire pour comprendre, comprendre pour agir » est notre devise pour illustrer notre engagement en faveur de l'émancipation des publics et de la démocratisation de la Culture Scientifique et Technique.

Descriptif de l'action :

Ce projet propose aux jeunes de mieux comprendre les mécanismes du harcèlement, du cyberharcèlement et des discriminations pour mieux les prévenir. À travers des ateliers participatifs, ludiques et interactifs, ils explorent les notions de stéréotypes, préjugés, discriminations, rapports de groupe et dynamique collective. Débats, mises en situation et animations favorisent l'écoute, l'esprit critique, l'expression et la responsabilisation individuelle et collective.

Le parcours permet également d'identifier les conséquences du harcèlement, les ressources disponibles et les leviers d'action pour prévenir, repérer et agir.

Une production collective finale valorise la parole des jeunes et leur engagement.

Coût et reste à charge : ce projet comprend jusqu'à 3 séances de 2 heures par classe, animées par deux animateur·ices. Le tarif est de 350€ par séance, soit un budget global de 1 050€ par classe. Les frais de déplacement et annexes restent à la charge de l'établissement bénéficiaire, sur la base d'un forfait de 400€ par établissement pour l'ensemble du projet.

Zone d'intervention sur le territoire

Pyrénées-Atlantiques



Contact :

Claire BESSIN

☎ 06 30 98 22 66 / 05 59 72 25 00

✉ claire.bessin@lespetitsdebrouillards.org
64@lespetitsdebrouillards.org

Les Ligues de l'enseignement agissent pour développer toutes les initiatives collectives et associatives favorisant l'épanouissement le plus large des personnes par un égal accès de toutes et tous à l'éducation, à la formation, à la culture, à la communication, au sport, aux vacances et aux loisirs.

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 17



Descriptif de l'action :

La Ligue de l'enseignement de Charente-Maritime propose un atelier de deux heures visant à sensibiliser les jeunes aux différentes formes de harcèlement, qu'elles se déroulent en milieu scolaire ou en ligne, ainsi qu'à leurs conséquences sur la santé mentale des victimes. À travers des outils d'éducation populaire, cet atelier invite les participant-e-s à comprendre les mécanismes du harcèlement, à développer leur empathie et à adopter des attitudes de solidarité et de respect. Il leur apporte également des repères concrets pour savoir comment réagir et s'impliquer, qu'ils ou elles soient directement concerné-e-s ou témoins d'une situation.

Coût et reste à charge : pas de reste à charge pour les structures.

Zone d'intervention sur le territoire

Charente-Maritime



Contact :

Fanny CANTAUD

Chargée de projets Education-Jeunesse

☎ 05 46 41 00 05 - 06 68 60 00 05

✉ education@laligue17.org

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 24



Descriptif de l'action :

La Ligue de l'enseignement de la Dordogne propose une intervention de 2 heures, composée d'un escape game pédagogique d'une heure, suivi d'une heure de discussion.

À travers une situation fictive de harcèlement en internat, les élèves, répartis en petits groupes, analysent les mécanismes du harcèlement et du cyberharcèlement, identifient les différents rôles (victime, témoins, agresseurs...) et prennent des décisions collectives. Cette approche immersive permet de développer les compétences psychosociales, de sensibiliser au rôle des témoins et de compléter les objectifs du programme pHARe. Le temps de discussion favorise l'analyse de l'expérience vécue et aborde les conséquences du harcèlement sur la santé mentale.

Coût et reste à charge :

Coût : 70 € pour les 2 heures d'animation

Reste à charge pour l'établissement : le financement pourrait être pris en charge par la Maison des Lycéens dans le cadre de leur programmation d'animations.

Zone d'intervention sur le territoire

Dordogne



Contact :

Sarah SIARI

Chargée de mission Éducation-Jeunesse

☎ 05 53 02 44 10 - ✉ sarah@laligue24.org



ORKS GRAND POITIERS

STOP AU HARCÈLEMENT : CONSTRUIRE L'AVENIR AU LYCÉE

L'association ORKS GRAND POITIERS a pour objet de promouvoir les jeux vidéo, les outils numériques et les pratiques ludiques comme leviers éducatifs, sociaux et culturels. Elle développe des actions favorisant la pratique encadrée du jeu vidéo, à travers des activités physiques, éducatives et collectives inspirées du modèle associatif sportif.

Descriptif de l'action :

L'action proposée s'appuie sur des outils pédagogiques innovants favorisant l'implication directe des participants : utilisation de jeux vidéo éducatifs permettant d'explorer les mécanismes du harcèlement, dispositifs d'échape game favorisant la coopération et la réflexion collective, ainsi que des temps d'échanges basés sur des témoignages et des mises en situation. Cette approche immersive vise à dépasser une sensibilisation descendante pour favoriser une appropriation active des enjeux par les jeunes. Le projet fait l'objet d'un partenariat structurant avec la Maison de Protection des Familles de la Gendarmerie Nationale, permettant de croiser les approches éducatives et institutionnelles. Cette collaboration renforce la portée des actions en intégrant une dimension de prévention juridique et de responsabilisation.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- permettre aux jeunes d'identifier les mécanismes du harcèlement et du cyberharcèlement, ainsi que leurs conséquences
- développer l'esprit critique et les compétences psychosociales (empathie, coopération, capacité d'alerte)
- favoriser des comportements responsables et limiter les situations à risque
- renforcer les capacités des familles à accompagner les usages numériques des jeunes
- améliorer le repérage des situations de harcèlement et encourager le recours aux dispositifs d'aide existants
- structurer une réponse partenariale entre acteurs éducatifs, associatifs et institutionnels.

Zone d'intervention sur le territoire

Vienne



Contacts :

Pierre MC MAHON

☎ 06 71 80 02 71

Béa WOLFF / Amélie MOUNIER

☎ 07 82 92 31 92

Votre référent.e **jeunesse**

Relaie

l'information sur les aides régionales auprès des jeunes
et des acteurs du territoire

Orienté

les jeunes dans leurs
initiatives citoyennes

Maison des lycéens, projets
initiatives jeunesse, ...

Favorise

la mobilisation
des jeunes lors
d'évènements
régionaux

Nouveau Festival, forums et
salons orientation,
Olympiades des Métiers, ...

Conseille

les équipes éducatives dans la mobilisation
des aides régionales pour soutenir
leurs projets

Actions éducatives en Nouvelle-Aquitaine,
résidence d'artistes, ...



Région
**Nouvelle-
Aquitaine**

jeunes.nouvelle-aquitaine.fr

Témoign de harcèlement

Tu peux changer sa vie

Dir. Com Région Nouvelle-Aquitaine - photo : iA Adobe - 2026

Agissons !

Vigilance
Bienveillance
Soutien...

NON AU HARCÈLEMENT

NonAuHarcèlement.education.gouv.fr

Numéro d'appel national

→ **3018**



Service et appel gratuits



Région
**Nouvelle-
Aquitaine**




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

jeunes.nouvelle-aquitaine.fr



**LE TRI
+ FACILE**

